



Royal Air Maroc : mise au point au sujet de l'incident survenu sur le vol Casablanca- Paris **AT788**

Casablanca 02 juillet 2018

Le vol Royal Air Maroc AT788 du 29 juin 2018, reliant Casablanca à Paris-CDG, a connu une perturbation du vol en question ainsi qu'un retard affectant le vol retour AT789 (reliant Paris- CDG à Casablanca) suite au comportement agressif et menaçant d'un passager envers le chef de cabine (hôtesse de l'air) qu'il a agressée verbalement et physiquement, avant d'essayer d'accéder au poste de pilotage. Face à cette situation, le commandant de bord a appliqué la procédure d'alerte prévue pour ce type de situations, afin de garantir la sécurité des passagers et de l'équipage de l'avion.

L'avion a atterri à l'aéroport Paris- CDG à temps et les passagers ont pu être évacués sous la supervision des autorités.

Le commandant de bord et le chef de cabine, ainsi que deux témoins, ont ensuite déposé leurs plaintes auprès des autorités françaises. Les procédures administratives et l'établissement du procès-verbal de l'incident ont ainsi causé un retard du vol retour AT789 de 1h55min.

La sécurité des passagers et du personnel navigant étant une priorité non négociable à bord de tous les vols de Royal Air Maroc, la compagnie tient à rappeler que ses services restent intransigeants vis-à-vis de ces agissements inadmissibles.